



Direction générale de  
l'environnement  
Direction de l'énergie

**EN-VD-4**

Justificatif énergétique  
**Installations de ventilation**  
Objet de compétence cantonale

Commune : \_\_\_\_\_

N° parcelle : \_\_\_\_\_

Objet : \_\_\_\_\_

### Installation (→ si plusieurs installations, utiliser plusieurs formulaires)

Désignation : \_\_\_\_\_

Genre/type d'installation \_\_\_\_\_

Air recyclé : non oui (→ joindre le schéma de principe)

Débit maximum : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/h d'air fourni \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/h d'air repris

Surface ventilée : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Chauffage de l'air : non oui → comment ? \_\_\_\_\_

### Récupération de chaleur (RC) (article 35 RLVEne)

Technique de récupération : \_\_\_\_\_

performance du récupérateur : \_\_\_\_\_ % (≥ 70 %)

Cas spéciaux : simple flux maximum 1'000 m<sup>3</sup>/h d'air repris (total par immeuble)

maximum 500 heures de fonctionnement annuel

utilisation de la chaleur de l'air repris par : \_\_\_\_\_

### Installation de refroidissement et/ou d'humidification

Humidification : non oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)

Refroidissement : non oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)

### Rideau d'air chaud

Rideau d'air chaud : non oui ↓

présence d'un sas d'entrée  
énergies renouvelables uniquement employées

### Références normatives

Norme SIA 382/1, édition 2007

### Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

#### Signatures

Nom et adresse,  
ou tampon de l'entreprise

Responsable, tél. Adresse mail :

Lieu, date, signature :

Justificatif établi par :

**A REMPLIR PAR LE CANTON**

Le justificatif est certifié complet et correct

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_